



Fiche d'aide
au repérage
FAR 3

Laboratoire d'anatomie et de cytologie pathologiques

fiche d'aide au repérage

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Manipulation des pièces fraîches (non fixées)	Virus (classement CIRC)	Possible	Dans le cas de manipulation de pièces fraîches pour des analyses extemporanées. Voir note (4) en bas de page.
Préparation du fixateur Fixation des pièces Macroscopie Stockage des pièces	Formaldéhyde	Certaine	De la préparation des solutions et des tissus au stockage des pièces.
Coloration des lames ou immunomarquage	Diaminobenzidine	Possible	Amine aromatique pouvant être utilisée en immunomarquage.
	<i>Fuchsine</i>	Possible	Substance utilisée lors des colorations « Gram » et au réactif de Schiff.
	Violet de gentiane	Possible	Substance utilisée lors de la coloration « Gram ».
	Rouge Congo	Possible	Substance utilisée lors de la coloration « Rouge Congo ».
Entretien de l'appareillage	Formaldéhyde	Certaine	Vidange et remplacement des solutions utilisées pour l'appareil à préparer les tissus.
	Colorants et réactifs	Possible	Voir tous les produits cités dans la coloration ou l'immunomarquage.
Manipulation et élimination des matériaux et déchets	Formaldéhyde	Certaine	Pièces imprégnées de formaldéhyde ou bien encore matériel souillé (gants, papiers...).
	Colorants et réactifs	Possible	Voir tous les produits cités dans la coloration ou l'immunomarquage.
Désinfection terminale des surfaces et du matériel	Formaldéhyde	Très probable	Voir la FAS 10 pour un avis sur la substitution.

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et conseillers médicaux de CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : site.web@inrs.fr ou votre interlocuteur à la CARSAT.



(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Cat. 1A ou 1B, CIRC 1 ou 2A

Cancérogène suspecté = UE Cat. 2 ou CIRC 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

(4) L'analyse extemporanée peut exposer à des agents infectieux lors de la découpe des pièces avec un instrument (scalpel...). Certains agents infectieux sont classés cancérigènes par le CIRC. Il s'agit notamment des virus des hépatites B et C, des virus de la leucémie à cellules T (types I et II), du VIH, de l'herpes virus humain n° 8, des papillomavirus de certains types. En effet, certaines infections, quand elles deviennent chroniques, peuvent évoluer vers un cancer. Par exemple, les infections chroniques par les virus des hépatites B et C évoluent parfois vers un cancer du foie.

La prévention des risques de transmission de ces agents biologiques classés cancérigènes doit être gérée comme la prévention des risques infectieux.

Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Brochure INRS « Conception des laboratoires d'analyses biologiques » (ED 999)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20999>

Brochure INRS « Laboratoires d'anatomie et de cytologie pathologiques » (ED 6185)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206185>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et conseillers médicaux de CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : site.web@inrs.fr ou votre interlocuteur à la CARSAT.